

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 4 juillet 2022, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #5 - Samuel Larochelle
Siège #6 - Étienne Ménard

Est/sont absents:
Siège #1 - Anne-Marie Beaudry

La séance est présidée par son honneur le maire, M. Daniel Thibault, et Mme Nancy Blanchard, directrice générale, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

01-07-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2022
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
 - 5.1 - Rapport budgétaire
 - 5.2 - Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers
 - 5.3 - Demande d'aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants 2021-2022
 - 5.4 - Les Fleurons du Québec - Inscriptions prix Reconnaissance 2022
 - 5.5 - Compte à payer de mai 2022 - Correction du montant
 - 5.6 - Embauche et partage d'une ressource en développement de projets pour maintenir et développer les services de proximité
 - 5.7 - Parc industriel
 - 5.8 - Aménagement du terrain pour le stationnement pour les sentiers du Mont Bonnet
 - 5.9 - Suivi - Parc résidentiel
 - 5.10 - Politique en matière de santé et sécurité du travail
 - 5.11 - Politique de déclaration des lésions professionnelles
 - 5.12 - Politique d'assignation temporaire
 - 5.13 - Employé à l'entretien ménager - Demande de révision de salaire
 - 5.14 - Groupe des ornithologues de Beauce-Etchemins - Demande d'accès à nos bassins d'eaux usées
 - 5.15 - École de danse District .Mao - Demande de commandite
 - 5.16 - Plainte pour roulottes sur terrain privé durant le long week-end
- 6 - VOIRIE
 - 6.1 - Nivelage de rang, abat poussière, balai de rue
 - 6.2 - Suivi - Entretien chemins d'hiver
 - 6.3 - Suivi - Construction du garage municipal
 - 6.4 - Contraintes pour l'épandage du gravier cet automne
 - 6.5 - Ministère des Transports - Recommandations d'entretien des ponts
- 7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
 - 7.1 - Canalisation Manoir des Sages
- 8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
 - 8.1 - Suivi de prévention
- 9 - COMITÉ ET LOISIRS
- 10 - LÉGISLATION
- 11 - CORRESPONDANCE
- 12 - VARIA

12.1 - Plainte lave-autos
13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-07-22

3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2022

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Samuel Larochelle,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

03-07-22

4.1 - Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les comptes à payer d'un montant de 121 559,87 \$ pour le mois de juin 2022 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Nancy Blanchard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Nancy Blanchard
Directrice générale

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Rapport budgétaire

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de juin est remis à chaque membre du conseil municipal.

5.2 - Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers

Inscrire contenu ici

04-07-22

5.3 - Demande d'aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Magloire appuie le projet Installation d'indicateur de vitesse afin d'assurer la sécurité des piétons présenté par la municipalité.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire accepte de présenter le projet « Installation d'indicateur de vitesse afin d'assurer la sécurité des piétons » au comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2021-2022;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire réserve un montant de 5 140 \$ de son enveloppe budgétaire 2020 de la Politique de soutien aux projets structurants pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Installation d'indicateur de vitesse afin d'assurer la sécurité des piétons » ;

QUE la municipalité de Saint-Magloire s'engage à participer au projet Installation d'indicateur de vitesse afin d'assurer la sécurité des piétons et à assumer une partie des coûts du projet;

QUE Mme Nancy Blanchard, directrice générale, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

05-07-22

5.4 - Les Fleurons du Québec - Inscriptions prix Reconnaissance 2022

Il est proposé par Marie-Hélène,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE S'INSCRIRE au prix reconnaissance 2022 des fleurons du Québec.

ADOPTÉE

06-07-22

5.5 - Compte à payer de mai 2022 - Correction du montant

CONSIDÉRANT QU'UNE erreur de calcul a été faite lors de l'adoption des comptes à payer du mois de mai 2022;

CONSIDÉRANT QUE le montant des comptes à payer de mai était de 258 839,60 \$ au lieu de 240 506,03 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPORTER la correction du montant des comptes à payer de mai à la résolution 03-06-22 pour celui de 258 839,60\$ au lieu de 240 506,03 \$.

ADOPTÉE

07-07-22

5.6 - Embauche et partage d'une ressource en développement de projets pour maintenir et développer les services de proximité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Magloire appuie le projet « Embauche et partage d'une ressource en développement de projets pour maintenir et développer les services de proximité »;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire accepte de présenter le projet « Embauche et partage d'une ressource en développement de projets pour maintenir et développer les services de proximité » au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique

de soutien aux projets structurants 2020-2024;

QUE le financement du projet se fera de la façon suivante :

QUE la municipalité de Saint-Magloire réserve un montant de 5 000,00 \$ de son enveloppe budgétaire 2020-2022 de la Politique de soutien aux projets structurants pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Embauche et partage d'une ressource en développement de projets pour maintenir et développer les services de proximité »;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire s'engage à participer au projet « Embauche et partage d'une ressource en développement de projets pour maintenir et développer les services de proximité » et à assumer une partie des coûts du projet;

QUE Mme Nancy Blanchard directrice générale, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

08-07-22

5.7 - Parc industriel

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'achat du terrain de M. Yvon Goulet pour le développement industriel et de mandater M. Thibault et la directrice générale à signer les documents relatifs à l'achat du terrain. Le terrain sera acheté au montant de 50 000 \$. Le montant pour l'achat du terrain sera fait à même le surplus accumulé. Une demande pour des tests de sol sera faite au propriétaire avant l'achat pour valider s'il est possible de développer le secteur.

ADOPTÉE

09-07-22

5.8 - Aménagement du terrain pour le stationnement pour les sentiers du Mont Bonnet

Il est proposé par Marie-Hélène,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE MANDATER la directrice générale pour contacter le propriétaire du terrain projeté pour le stationnement pour avoir un prix de vente pour pouvoir prendre une décision ultérieurement si la municipalité achète le terrain, si elle fait une contre-offre ou autre décision.

ADOPTÉE

5.9 - Suivi - Parc résidentiel

10-07-22

5.10 - Politique en matière de santé et sécurité du travail

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER la politique en matière de santé et sécurité au travail.

ADOPTÉE

11-07-22

5.11 - Politique de déclaration des lésions professionnelles

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER la politique de déclaration des lésions professionnelles.

ADOPTÉE

12-07-22

5.12 - Politique d'assignation temporaire

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER la politique d'assignation temporaire.

ADOPTÉE

5.13 - Employé à l'entretien ménager - Demande de révision de salaire

Les membres du conseil vont réviser tous les salaires d'ici la fin de l'année pour ajuster tous les salaires donc, il n'y aura pas d'augmentation de salaire pour le moment.

5.14 - Groupe des ornithologues de Beauce-Etchemins - Demande d'accès à nos bassins d'eaux usées

Aucune personne n'est autorisée sur le site et il doit être cadenassé en tout temps donc le conseil n'autorise pas les gens à venir faire de l'observation des oiseaux.

13-07-22

5.15 - École de danse District .Mao - Demande de commandite

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCORDER un montant de 100 \$ en don à l'école de dans District.Mao.

ADOPTÉE

5.16 - Plainte pour roulottes sur terrain privé durant le long week-end

Le dossier sera transmis à Lise Buteau notre officière municipale en bâtiment et en environnement à la MRC pour la suite.

6 - VOIRIE

6.1 - Nivelage de rang, abat poussière, balai de rue

Des modifications seront faites pour les années futures pour éviter les mauvaises expériences de cette année.

6.2 - Suivi - Entretien chemin d'hiver

L'appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver est sur SEAO et la réception des soumissions est pour le 5 juillet 15h30. Il va peut-être falloir penser faire une séance extraordinaire pour donner le contrat ou si nous devons aller en soumissions pour une 2e fois.

6.3 - Suivi - Construction du garage municipal

L'appel d'offres est sur SEAO pour construction le plus rapidement possible pour ne pas perdre notre financement. L'ouverture des soumissions est le 11 juillet à 14h30. Est-ce que vous voulez organiser une séance extraordinaire après la réception de la validation des ingénieurs pour la conformité des soumissions, pour octroyer le contrat ou si on attend à la séance d'août.

6.4 - Contraintes pour l'épandage du gravier cet automne

6.5 - Ministère des Transports - Recommandations d'entretien des ponts

7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

14-07-22

7.1 - Canalisation Manoir des Sages

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE DEMANDER à Me Sabrina Lamontagne de vérifier s'il existe une servitude en faveur de la municipalité pour les canalisations sur le terrain du manoir des sages.

ADOPTÉE

8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE

8.1 - Suivi de prévention

M. Pierre Morneau est venu faire l'inspection des bâtiments municipaux et nous présente son rapport et les correctifs à apporter.

9 - COMITÉ ET LOISIRS

10 - LÉGISLATION

11 - CORRESPONDANCE

12 - VARIA

12.1 - Plainte lave-auto

M. Thibault mentionne que le zonage ne permet pas l'implantation d'un lave-auto à l'emplacement actuel. Que la personne responsable doit communiquer avec notre inspectrice d'urbanisme pour voir ce qu'il lui serait possible de faire pour être en règle.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

15-07-22

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE la séance soit levée à 20h02.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Thibault

Mme Nancy Blanchard

Maire

Directrice générale